



Comment devenir locataire principal ou HLM

Par Visiteur

Mariés deux enfants,nous sommes hebergés depuis plusieurs mois a titre gratuit chez des amis en hlm. partis en vacances a l'etranger les locataires decident de s'y installer nous laissant sans solution d'hébergement. face a l'urgence de la situation, inscrits comme demandeurs de logement aupres de la mairie, dans l'attente d'un numero delivré par la prefecture,quels sont les demarches à suivre pour reprendre le bail ?

Par Visiteur

Bonjour,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires. Êtes vous certaine qu'il s'agit bien d'un HLM?

Cordialement

Par Visiteur

Comme je l'ai précisé dans ma question il s'agit bien d'un HLM.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Étant donné qu'il s'agit bien d'un HLM vous avez fait les démarches nécessaire. Je comprends tout à fait l'urgence de votre situation mais malheureusement vous ne pouvez rien faire de plus. En effet, vous ne disposez d'aucun droit particulier du fait que vous habitez déjà dans ce logement à titre gratuit.

Cordialement